



## Qu'est-ce que la biodiversité ?

### Biodiversité remarquable, ordinaire ou domestiquée

[Jane Lecomte] Comme vous le savez déjà sans doute, et comme vous le verrez dans les prochaines séquences, la biodiversité est particulièrement menacée du fait des activités humaines.

Si rien n'est fait pour inverser la dynamique de ces extinctions d'origine anthropique, des écosystèmes entiers seront dégradés, mais aussi des espèces dites remarquables, telles que les pandas, les baleines, les éléphants, les tigres par exemple, seront éteints à jamais.

Ces espèces remarquables influencent favorablement l'opinion publique vers la conservation de la biodiversité.

C'est la raison pour laquelle, elles sont aussi appelées espèces charismatiques ou espèces étendards. En les mettant en visibilité, il est ainsi plus facile pour les associations de mobiliser l'intérêt pour la préservation pour d'autres espèces, moins charismatiques comme les insectes par exemple. On comprend alors pourquoi l'emblème d'une association de protection de la nature, le Fonds mondial pour la nature, le bien connu WWF, est le panda. Ces espèces légitiment actuellement la création d'espaces particuliers que sont les espaces protégés.

Les réflexions autour de la nécessité d'une préservation de la biodiversité sont relativement anciennes.

En effet, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, certains voyageurs européens identifient les limites d'une exploitation trop intense des espaces qui étaient nouvellement colonisés.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, différentes approches d'une vision morale et spirituelle de préservation de la nature sont portées aux États-Unis par Henry David Thoreau, Ralph Waldo Emerson ou John Muir. John Muir a contribué activement à la création du premier parc national américain, le parc de Yosemite. On voit sur cette photo de 1903, John Muir à droite qui amène camper dans le Yosemite Théodore Roosevelt, le président des États-Unis de l'époque, pour le convaincre de la

nécessité de le protéger d'une exploitation grandissante.

Dans ces hauts lieux de biodiversité, il s'agissait de préserver des paysages et les espèces remarquables qui y vivent, notamment pour des questions éthiques que nous aborderons dans une prochaine séquence. Hors des espaces protégés, plusieurs milliers voire millions d'espèces moins remarquables, que l'on qualifie de biodiversité ordinaire, représentent 80 % des écosystèmes. Il s'agit des espèces de plantes, des insectes, les oiseaux dits « communs ».

Cette biodiversité ordinaire est aussi menacée d'extinction si l'habitat de ces espèces n'est pas préservé. Si ce type de biodiversité peut apparaître moins porteur pour mobiliser le public car elle nous est plus commune, sa préservation est par contre essentielle pour maintenir les potentialités évolutives de la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes.

Ces deux types de biodiversité, remarquable et ordinaire, sont issus de longs processus de sélection naturelle.

À l'inverse, un troisième compartiment de biodiversité dit de « biodiversité domestiquée » concerne les animaux d'élevage et plantes cultivées. Cette biodiversité est issue des programmes de sélection dite « artificielle » conduits par les humains depuis le néolithique. Relativement récemment, la mondialisation est à l'origine d'une perte de biodiversité domestiquée qui conduit des associations et des collectifs à s'investir dans la sauvegarde de la biodiversité domestiquée et sa diversité génétique.

Ainsi les moutons d'Ouessant, qui sont ces moutons noirs de petite taille, sont sauvegardés par une association qui est l'unique organisation officiellement chargée pour toute la France de maintenir cette race de moutons.

Le développement d'espaces de coexistence entre les humains et la biodiversité est au cœur de l'écologie dite « de la réconciliation » qui vise la conciliation des activités humaines et de la biodiversité pour maintenir la nature dite « ordinaire » dans les milieux anthroposés et préserver les services écosystémiques.

Nous aborderons ce concept de services écosystémiques dans une prochaine séquence. Ce type d'approche est susceptible de se renforcer, compte tenu de l'expansion actuelle des zones urbaines. L'information et la sensibilisation aux enjeux environnementaux des populations, des villes et des villages, constituent

l'objet de l'écologie de la reconnexion et peut s'appuyer à la fois sur des éléments de biodiversité sauvage ou domestiquée présents dans ces milieux.

Les arguments peuvent être divers pour préserver la biodiversité, faut-il privilégier la biodiversité remarquable, la biodiversité ordinaire ou la biodiversité domestiquée ? Ces arguments mobilisent différents registres de valeur.

Cependant on peut se demander s'il ne serait pas intéressant de renverser ce qu'on appelle la charge de la preuve, quand on observe des pertes de biodiversité. En effet, les arguments seraient profondément différents si au lieu de poser la question « pourquoi préserver la biodiversité ? », on posait plutôt la question « pourquoi la détruire ? ».

Je vous laisse méditer là-dessus.